

Prix à la consommation

En novembre 2018, l'inflation s'élève à +1,9 % sur un an. D'ici juin 2019, elle s'abaisserait à +1,0 %. Le ralentissement des prix de l'énergie et du tabac contribuerait principalement à cette baisse, qui serait renforcée par le gel annoncé de la fiscalité énergétique et des tarifs du gaz et de l'électricité. Hors tabac, l'inflation s'abaisserait à +0,9 % contre +1,9 % en octobre. L'inflation sous-jacente¹, peu dynamique tout au long de l'année 2017, s'est redressée en 2018 (+0,8 % en octobre 2018, contre +0,5 % en moyenne en 2017). D'ici juin 2019, elle augmenterait, à +1,2 % sur un an. Le dynamisme des salaires nominaux soutiendrait la hausse des prix dans les services. Les prix des produits manufacturés resteraient quant à eux peu dynamiques.

L'inflation d'ensemble baisserait en juin 2019

En novembre 2018, l'inflation d'ensemble diminue par rapport à octobre, à +1,9 % sur un an ([graphique 1](#)). Les prix de l'énergie ralentissent (+11,2 % après +13,8 %), tandis que ceux des produits manufacturés reculent un peu moins (-0,3 % après -0,4 %). Les prix des services augmentent de 1,0 %, après +1,2 % en octobre ; ceux des produits alimentaires ralentissent (+1,9 % après +2,2 %).

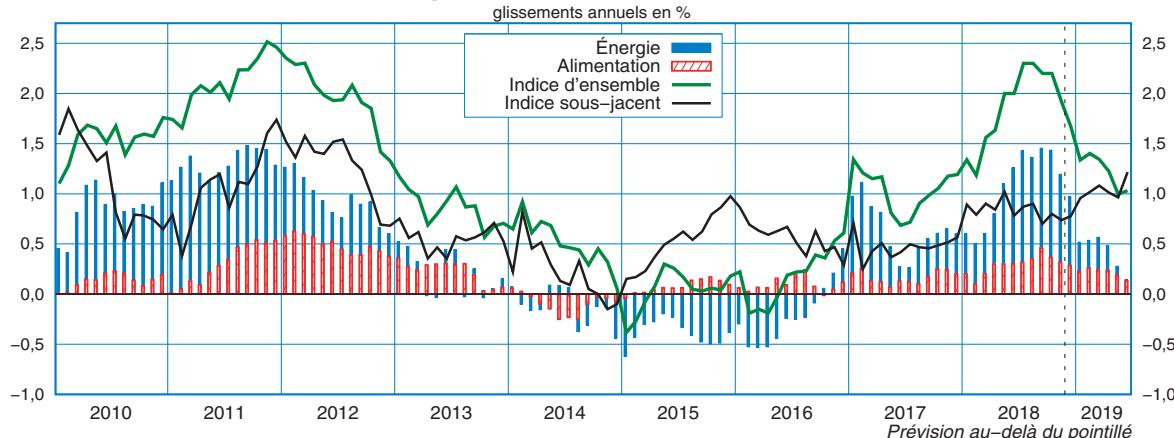
L'inflation d'ensemble diminuerait au premier semestre 2019 pour s'établir à +1,0 % en juin 2019 ([tableau](#)). L'inflation énergétique diminuerait fortement, à +0,1 % sur un an en juin 2019, après +11,2 % en novembre 2018, tandis que les prix du tabac ralentiraient par effet de base (+7,1 % après +14,5 % en novembre 2018). Les prix des produits alimentaires seraient moins dynamiques en juin 2019 qu'en novembre 2018 (+0,8 % après +1,9 %). Les prix des services, quant à eux, accéléreraient à +1,5 %.

L'inflation énergétique diminuerait fortement

La hausse des prix de l'énergie s'est fortement accentuée au troisième trimestre 2018 et s'est maintenue à des niveaux élevés par la suite (+11,2 % en novembre, après +13,8 % sur un an en octobre), en lien avec la remontée du cours du pétrole brut qui a dépassé les 80 \$ par baril en septembre. Sous l'hypothèse d'un prix du baril de Brent stable à 60 \$, l'inflation énergétique diminuerait très nettement d'ici juin 2019. La suppression de la hausse de la fiscalité des produits énergétiques, initialement prévue pour janvier 2019, ainsi que le gel des tarifs de l'électricité et du gaz contribuerait à cette baisse. L'inflation énergétique s'établirait alors à +0,1 % sur un an en juin 2019.

1. L'indicateur d'inflation sous-jacente calculé par l'Insee est estimé en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais et les tarifs publics, et en le corrigeant des mesures fiscales et des variations saisonnières.

1 - Les prix à la consommation en France



Source : Insee

Conjoncture française

Les prix du tabac ralentiraient tout en restant dynamiques

En novembre 2018, l'augmentation des prix du tabac atteint 14,5 % sur un an. La hausse de fiscalité prévue en mars 2019 étant moins forte que celle de l'hiver 2018, et sous l'hypothèse que les fabricants ne modifient pas leurs marges, les prix du tabac ralentiraient par effet de base d'ici juin 2019 (+7,1 %).

Les prix des produits alimentaires déceléreraient

L'inflation alimentaire diminuerait d'ici juin 2019, à +0,8 % contre +1,9 % en novembre 2018. Le glissement annuel des prix des produits frais a nettement accéléré après l'été (+11,2 % en septembre), du fait notamment de la sécheresse, qui a pesé sur l'offre. Il resterait élevé au quatrième trimestre 2018 (+3,9 % en décembre), puis s'abaisserait progressivement pour s'établir à -1,5 % en juin 2019, sous l'hypothèse de conditions normales de production pour les saisons à venir. Par ailleurs, au moment où s'achève la rédaction de cette Note de conjoncture a été publiée l'ordonnance issue de la loi "Agriculture et Alimentation" relative au relèvement du seuil de revente à perte et à l'encadrement des promotions. Ces mesures pourraient jouer à la hausse sur les prix des produits alimentaires.

Hors produits frais, l'inflation alimentaire est restée dynamique en 2018, portée en particulier par les prix des produits laitiers, des produits céréaliers et de la viande. Elle s'établit à +1,4 % en novembre 2018 et diminuerait d'ici juin 2019 à +1,2 %.

Les prix des produits manufacturés seraient stables

Les prix des produits manufacturés seraient stables en juin 2019, après une légère baisse en novembre 2018 (-0,3 % sur un an). Les prix des « autres produits manufacturés » (hors habillement et biens de santé) augmenteraient un peu (+0,4 % sur un an en juin 2019, après +0,2 % en novembre), essentiellement sous l'effet de l'abaissement du seuil d'application du malus écologique pour les automobiles en janvier 2019.

Après avoir augmenté en été, les prix dans l'habillement-chaussures étaient quasi stables en novembre (-0,1 %). D'ici juin 2019, ils gagneraient un peu de vigueur (+0,6 %), suivant l'évolution des cours des fibres textiles importées et sous l'hypothèse d'un calendrier des soldes inchangé².

2.Une réduction de la durée des soldes à quatre semaines (au lieu de six actuellement) est envisagée mais ne serait pas forcément mise en œuvre dès les soldes d'hiver 2019.

Les prix à la consommation évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2018)	Octobre 2018		Novembre 2018		Décembre 2018		Juin 2019		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2017	2018
Alimentation (16,3 %)	2,2	0,4	1,9	0,3	1,8	0,3	0,8	0,1	1,0	1,8
Produits frais (2,4 %)	7,0	0,2	5,0	0,1	3,9	0,1	-1,5	0,0	3,3	4,8
Hors produits frais (13,8 %)	1,4	0,2	1,4	0,2	1,4	0,2	1,2	0,2	0,6	1,3
Tabac (1,9 %)	16,8	0,3	14,5	0,3	12,8	0,2	7,1	0,1	2,7	14,2
Produits manufacturés (25,9 %)	-0,4	-0,1	-0,3	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,0	-0,6	-0,2
Habillement-chaussures (4,2 %)	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,4	0,0	0,6	0,0	0,0	0,1
Produits santé (4,3 %)	-2,3	-0,1	-2,2	-0,1	-1,9	-0,1	-2,0	-0,1	-2,1	-2,2
Autres produits manufacturés (17,5 %)	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,4	0,1	-0,2	0,2
Énergie (7,8 %)	13,8	1,1	11,2	0,9	8,7	0,7	0,1	0,0	6,2	9,8
Produits pétroliers (4,1 %)	20,7	0,8	14,8	0,6	10,2	0,4	-3,7	-0,1	10,3	14,8
Services (48,1 %)	1,2	0,6	1,0	0,5	1,0	0,5	1,5	0,7	1,0	1,2
Loyers-eau (7,6 %)	-0,3	0,0	-0,3	0,0	-0,3	0,0	0,9	0,1	0,4	0,1
Santé (6,2 %)	0,3	0,0	0,3	0,0	-0,1	0,0	0,3	0,0	1,3	1,0
Transports (2,8 %)	0,5	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	1,8	0,1	2,0	0,8
Communications (2,2 %)	-1,9	0,0	-3,6	-0,1	-3,7	-0,1	-3,9	-0,1	-3,5	-0,9
Autres services (29,2 %)	2,1	0,6	2,0	0,6	2,1	0,6	2,3	0,7	1,4	1,8
Ensemble (100 %)	2,2	2,2	1,9	1,9	1,6	1,6	1,0	1,0	1,0	1,9
Ensemble hors énergie (92,2 %)	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	0,6	1,2
Ensemble hors tabac (98,1 %)	1,9	1,9	1,6	1,6	1,4	1,4	0,9	0,9	1,0	1,6
Inflation sous-jacente (60,4 %)**	0,8	0,5	0,7	0,4	0,8	0,5	1,2	0,7	0,5	0,8

prévision

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

Conjoncture française

La baisse des prix des biens de santé se poursuivrait d'ici juin 2019 (-2,0 % sur un an). Les économies sur les médicaments prévues dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 demeurent importantes et les limitations des restes à charge envisagées³ sur les prothèses auditives et dentaires pourraient contribuer à maintenir cette tendance à la baisse.

Les prix des services accéléreraient

En juin 2019, la hausse des prix dans les services atteindrait 1,5 % sur un an, contre +1,0 % en novembre 2018. L'inflation des services de transport augmenterait pour s'établir à +1,8 % en juin 2019, après +0,3 % en novembre 2018. Cette accélération serait principalement liée aux prix des services de transport aérien. Les prix des services de communication se replieraient en 2018 (-3,6 % en novembre), du fait de nombreuses vagues de promotions. D'ici juin 2019, ils baîsseraient de 3,9 % en raison d'une pression concurrentielle encore forte dans ce secteur.

L'inflation des services de santé serait stable (+0,3 % sur un an en juin 2019 comme en novembre 2018), du fait de la revalorisation de certains tarifs de soins dentaires conservateurs en avril 2019. Enfin, les loyers progresseraient de 0,9 % sur un an en juin 2019 (après -0,3 % en novembre 2018) par effet de sortie de glissement de la baisse des loyers dans le parc locatif social.

L'inflation sous-jacente augmenterait

L'inflation sous-jacente est restée inférieure à 1 % tout au long de l'année 2018 (graphique 2), et s'établit à +0,7 % en novembre 2018 (contre +0,5 % en moyenne 2017). D'ici juin 2019, elle augmenterait, à +1,2 % sur un an. La transmission de la remontée des prix de production aux prix à la consommation, l'accélération des prix dans les services ainsi que la fin des effets de l'appréciation passée de l'euro expliqueraient la hausse de l'inflation sous-jacente. ■

3. Des prix plafonnés seront instaurés en janvier 2019 pour les aides auditives, en avril 2019 pour les prothèses dentaires et en janvier 2020 pour l'optique.

Prévision d'inflation sous-jacente (en fin de trimestre) pour la France et risques autour de la prévision



Note de lecture : Le graphique des risques retrace, autour de la prévision centrale, 80 % des scénarios probables. La première bande décrit les scénarios les plus probables autour du scénario central, l'ensemble de ces scénarios ayant une probabilité totale de 20 %. La deuxième, un peu moins foncée, se décline en deux sous-bandes, immédiatement au-dessus et au-dessous de la bande centrale ; elle contient les scénarios qui suivent en termes de probabilité, de sorte que la probabilité totale des deux premières bandes atteigne 40 % ; et ainsi de suite, en allant du centre vers l'extérieur et de la bande la plus foncée à la bande la plus claire, jusqu'à atteindre 80 %. Ainsi, en juin 2019, la prévision d'inflation sous-jacente est de +1,2 % avec une probabilité de 60 % qu'elle se situe entre 0,9 % et 1,5 %.

Source : Insee